Mittal-Arcelor : Responsabiliser les entreprises et les « politiques »

Alain Morin

Le rachat, suite à une OPA hostile, d'Arcelor par Mittal est une énième opération s'inscrivant dans la course à la constitution de firmes mondiales et à l'exacerbation de la concurrence contre de véritables coopérations de partage pour toute l'humanité. Elle risque d'être aussi coûteuse en emplois qu'en gâchis financiers. Les Assises régionales pour la sécurisation de l'emploi et de la formation de l'automne seront une opportunité pour que les acteurs politiques de gauche, les syndicalistes, les salariés de la sidérurgie des régions Lorraine, de Sarre, du Luxembourg et de Belgique se rencontrent pour anticiper les dangers et élaborer des propositions alternatives. Face aux nouveaux défis, celles-ci devront dépasser les solutions hyper-libérales ou social-libérales qui ne touchent ni à la gestion des entreprises, ni à la domination des marchés financiers, ni aux choix des banques, ni à la politique européenne et ni à celle de la Banque centrale européenne.

Comme le rapportait *le Figaro* du 3 juillet dernier, *« Sur le front des fusions et acquisitions d'entreprises, les opérations se succèdent à un rythme toujours plus soutenu. Ainsi, au cours des six mois qui viennent de s'écouler, les transactions ont atteint un volume record estimé à plus de 1 700 milliards de dollars selon les données de Thomson Financial. Soit une hausse de 35% par rapport au premier semestre 2005* (1).» Ce qui fait dire au *Figaro* : *«En 2005, l'année a été faste. L'année 2006 s'annonce exceptionnelle* (2).»

Opérations coûteuses

Dans la sidérurgie les opérations ont été particulièrement nombreuses et coûteuses. Récemment l'OPA d'Arcelor sur le canadien Dofasco, dans une guerre contre Thyssen Krupp s'est élevée à 4 milliards d'euros.

L'OPA de Mittal sur Arcelor s'est, elle aussi, aussi accompagnée de gâchis de fonds massifs: multiplication des cadeaux d'Arcelor à ses actionnaires pour tenter de les dissuader d'accepter l'offre de Mittal, puis véritable pont d'or de ce dernier aux mêmes pour surenchérir avec une dépense de contrôle (3) de l'ordre de 6 milliards d'euros. Des montants qui risquent de se retrouver en «écarts d'acquisition» (4) dans les prochains bilans du nouveau groupe et qui devront être résorbés par des sacrifices sur l'emploi, les salaires avec des suppressions de sites justifiés par des prétendues synergies et rationalisations de l'outil de production.

Chantages à l'emploi

Ainsi, alors que les groupes de la sidérurgie ont sans doute été les entreprises les plus arrosées d'aides publiques dans les dernières décennies, ces opérations vont encore s'accompagner d'un chantage à l'emploi sur les régions, les nations et l'Union européenne pour de nouvelles aides publiques.

Gâchis de crédit bancaire

Comme pour chaque opération de ce type, Mittal va recourir massivement au crédit bancaire en bénéficiant de taux d'intérêt très bas et de liquidités abondantes alors que nombre de PME créatrices d'emplois auront des conditions bien plus drastiques pour accéder au crédit et sur son coût. Qu'il s'agisse des fonds d'entreprise, du crédit ou des aides publiques, tous ces milliards d'euros gâchés dans les opérations financières auraient pu être mobilisés autrement : pour le développement de l'emploi et des capacités humaines, pour le financement de coopérations entre entreprises européennes ouvertes aux pays émergents.

Les fusions acquisitions : une recherche de partage dans un monde de concurrence pour la rentabilité financière.

Derrière cette guerre économique, se cherche une tentative capitaliste de traiter l'exigence de partage d'un certain nombre de coûts entre groupes européens et mondiaux, mais dans un cadre dominé par la concurrence et la rentabilité financière.

En effet, pour les marchés financiers, les OPA, les fusions acquisitions sont la manière de traiter de façon capitaliste les besoins de coopération, mais avec des gâchis monstrueux en dépenses de contrôle, contre les coopérations favorables au développement des capacités humaines. Elles s'accompagnent d'une enflure boursière momentanée suivie d'ajustements régressifs en termes d'emploi, de formation, de recherche et de conditions de travail et de salaires. S'il s'agit d'une tentative de réponse aux défis de partage de la révolution informationnelle, l'objectif premier est avant tout de constituer des grands groupes multinationaux qui portent la guerre économique à un niveau supérieur.

Il faut dépasser ce type de réponse aux exigences de partage en se dégageant de l'emprise des marchés financiers par un autre projet de rapprochement où les objectifs de coopé-

ration et de développement des capacités humaines prédominent sur ceux de la concurrence et de la rentabilité financière des capitaux.

Les responsabilités de l'Union européenne, des Etats et de la Banque centrale européenne.

Ces institutions portent une responsabilité dans ces gâchis humains et financiers :

- Elles ont favorisé la libéralisation, l'intégration et le développement des marchés financiers contre les autres types de financement des entreprises,
- Elles ont encouragé les rivalités entre groupes européens au nom de la concurrence contre des partages des coûts et des résultats de recherche-développement et des coproductions,
- Elles ont organisé, au nom de l'attractivité, les baisses du coût salarial de l'emploi, les restrictions de dépenses pour les être humains et fragilisé le modèle social européen,
- Elles ont encouragé et banalisé les pratiques des prédateurs financiers (OPA, fusions acquisitions,...) contre l'économie réelle,
- Elles ont mis en place pour cela des politiques de soutien au capital financier dans tous les domaines (politique de l'emploi, industrielle, budgétaire, de formation,...),
- Le gouvernement français de L. Jospin en retirant l'Etat français du capital d'Usinor (aujourd'hui Arcelor) s'est privé des moyens d'intervention qui lui ont fait défaut pour contrer l'OPA de Mittal sur Arcelor.

Le gouvernement Villepin, au-delà de ses déclarations velléitaires sur le patriotisme économique, n'a pris aucune initiative visant à soutenir le gouvernement Luxembourgeois contre cette opération, ni pour soutenir les salariés qui étaient hostiles à cette opération.

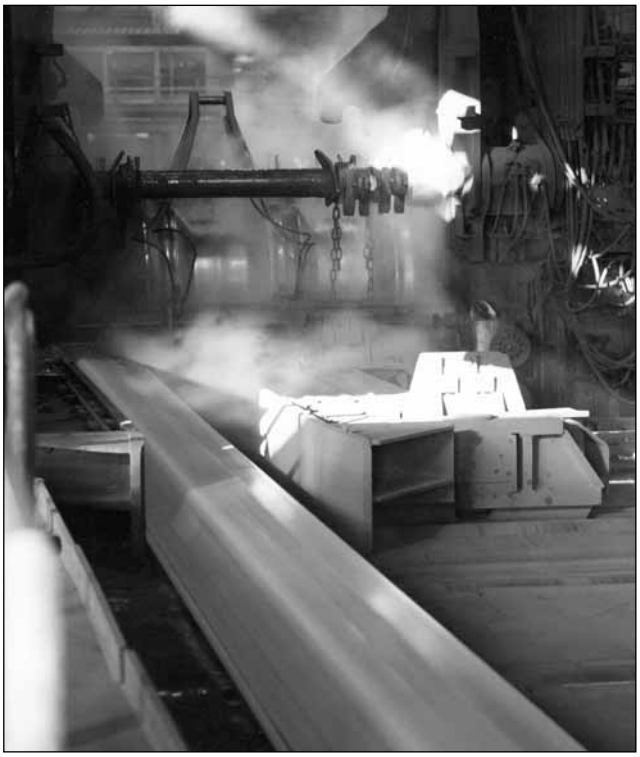

Le PCF, pour sa part, avait proposé 7 mesures :

- une démarche auprès des gouvernements luxembourgeois et espagnol pour qu'ils mettent leur veto à l'opération,
- la suspension cours d'Arcelor à la Bourse,
- une prise de participation significative de l'Etat dans le capital d'Arcelor pour favoriser avec le Luxembourg la constitution d'un pôle public de l'acier en France et en Europe,
- l'intervention des gouvernements à l'appui des luttes syndicales pour réorienter des choix de gestion d'Arcelor, dans le but de sécuriser l'emploi, la formation, la recherche et de la production,
- que le gouvernement français invite ceux de Luxembourg et d'Espagne à infléchir les orientations libérales de la Commission européenne qui a soutenu cette concentration,
- une table ronde impliquant les producteurs d'acier, y compris Mittal, afin de concevoir un protocole précis de coopération entre eux pour faire cesser leurs rivalités et leur fièvre de rendements boursiers,
- l'ouverture de ces protocoles aux aciéristes des pays émergents.

Maintenir et développer les emplois et les sites, favoriser les coopérations NORD-SUD :

Aujourd'hui, après le rachat d'Arcelor, il s'agit de prendre en compte le contexte nouveau tout en restant animé des mêmes exigences de fond : responsabiliser les entreprises et les acteurs politiques nationaux et européens sur l'emploi, sa sécurisation et sa promotion.

Dans ce cadre, trois propositions peuvent être avancées :

- des engagements précis de non suppression d'emplois et le maintien de tous les sites.
- relancer l'idée du protocole de coopération intégrant ces objectifs et visant le développement de la recherche, de la formation, de qualification et des technologies entre les entreprises européennes ainsi que son ouverture aux pays émergents
- Dès la rentrée, s'adresser aux salariés de la filière européenne pour dégager des propositions positives ainsi que pour organiser l'action en s'appuyant sur l'organisation des Assises régionales pour la sécurisation de l'emploi et de la formation. Avec ces assises, il s'agit, dans le cadre des élections présidentielles et législatives, de construire une loi cadre de sécurisation de l'emploi et de la formation à partir des exigences des salariés et des citoyens, de leurs expériences de lutte.

Cette initiative s'inscrit en France dans la discussion sur les propositions alternatives pour dépasser les solutions hyper-libérales ou social-libérales qui ne touchent ni à la gestion des entreprises, ni à la domination des marchés financiers, ni aux choix des banques, ni à la politique européenne et ni à celle de la Banque centrale européenne. ■

(1) *Le Figaro* du 3 juillet 2006
(2) Idem
(3) La dépense correspondant à la surenchère par rapport au dernier cours de l'action d'Arcelor avant l'OPA.
(4) Différence entre le prix payé par l'acheteur d'une entreprise et la somme de valeurs attribuées à chaque élément du bilan de celle-ci.